

Sujet : [INTERNET] observations à l'enquête publique préalable

De : Michel GIBEAU <gibeau.michel@wanadoo.fr>

Date : 14/03/2024 14:20

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

Voici nos observations sur ce projet de réalisation d'une aire de grand passage à La Jarne.

- On parle d'une déclaration d'utilité publique, alors que c'est un projet pour les gens du voyage avec l'agent public.
- Pourquoi ce n'est pas les gens du voyage qui finance ce projet ?
- On sait par expérience que l'arrivée de ces gens est une nuisance pour la commune.

Exemple: Le terrain de foot est investi pendant 8 à 15 jours et pendant cette période l'accès au tennis, city stade est plutôt compliqué voir impossible.

- Il existe déjà des petits camps et combien sont utilisés réellement ?
- Pourquoi refusent on la construction de l'hôpital sur des terres agricoles et là pour les gens du voyage tout est possible !
- Nous sommes pas d'accord de mettre de l'argent public (notre argent) dans des projets inutiles pour la population.

Bien cordialement

Martine et Michel GIBEAU

17220 LA JARNE

Tél: